

Traitement, par le Conseil de résolution unique, de demandes d'accès aux documents de la part d'actionnaires de la banque espagnole Banco Popular qui se considèrent comme des parties intéressées au titre du règlement 806/2014 sur le mécanisme de résolution unique

Affaire ouverte

Affaire OI/1/2018/AMF - **Ouvert le** 22/03/2018 - **Décision le** 16/07/2018 - **Institution concernée** Conseil de résolution unique (Traité par un tribunal) |

Traitement, par le Conseil de résolution unique, de demandes d'accès aux documents de la part d'actionnaires de la banque espagnole Banco Popular qui se considèrent comme des parties intéressées au titre du règlement 806/2014 sur le mécanisme de résolution unique.